

**LE MAIRE** donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le programme Electrification Rurale au titre de l'année 1980.

Le financement sera assuré de la manière suivante :

- Part subventionnée

. M.A.	10 %.....	85 000,00 F	
. E.D.F.	20 %.....	175 000,00 F	
. F.A.C.E.	48 %.....	408 000,00 F	
. C.R.C.A. (A)	15 %.....	127 500,00 F	
. T.V.A.	7 %.....	59 500,00 F	
		<hr/>	850 000,00

- Part non subventionnée

. C.R.C.A. (B)	93 %.....	139 500,00 F	
. T.V.A.	7 %.....	10 500,00 F	
		<hr/>	150 000,00

TOTAL..... 1 000 000,00

Je vous demande :

- d'approuver le financement de l'opération
- d'approuver l'avant-projet sommaire préparé par l'Electricité de France
- de confirmer la Direction Départementale de l'Agriculture, Service de l'Aménagement Foncier et Rural dans son rôle de :
  - . conducteur d'opération,
  - . Maître d'oeuvre mission normalisée M6
- de donner tous pouvoirs au Maire ou en son absence, au Premier Adjoint pour signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs, je vous soumetts le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE - La liste a été vue en Conseil d'Adjoints qui a émis l'avis suivant : "Certaines opérations dont une, notamment à Bois de Nèfles devront faire l'objet d'un réexamen plus approfondi quant à l'opportunité de leur lancement".

On nous a fait remarquer que certaines opérations ne concernaient que très peu de gens pour ne pas dire une seule personne. Nous allons revoir en détail ces extensions.

Mesdames, Messieurs, je mets la question aux voix

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ